

Infos Gaza 895

Dans la bande de Gaza, des sources médicales à l'hôpital européen de Gaza à Khan Yunis ont annoncé le 6 décembre 2017, la mort de Mohammed Abu Haddaf (9 ans) d'Al-Qararah, au nord-est de la ville. La famille de Mohammed a déclaré à l'agent de terrain du PCHR que le 8 août 2014, Mohammed avait subi de graves blessures après qu'un avion de guerre israélien avait tiré un missile sur un rassemblement de civils dans le quartier d'Abu Haddaf dans le village. En conséquence, 9 civils, la plupart d'entre eux étaient des enfants, ont été tués et blessés. Mohammed a été frappé avec des éclats d'obus tout le long de son corps et à a moelle osseuse, causant sa paralysie. Son état de santé médical était très mauvais puisqu'il est resté blessé jusqu'à sa mort.

Dans le même contexte, les zones frontalières avec les Israéliens ont été témoins de manifestations contre les Israéliens en cours et injustes qui ont été fermés contre la population de Gaza. Pendant ces manifestations, les forces israéliennes ont utilisé la force contre les manifestants. En conséquence, un enfant a été blessé à l'est de Jabalia, dans le nord de la bande de Gaza.

Dans le cadre des frappes aériennes israéliennes, l'aviation israélienne a effectué plusieurs frappes aériennes visant plusieurs sites militaires affiliés à des groupes armés palestiniens. En conséquence, 2 civils, dont une fille, ont été blessés et un certain nombre de toits de maisons et de serres ont subi des dégâts matériels.

Dans la bande de Gaza, le PCHR a surveillé l'escalade des forces navales israéliennes contre les pêcheurs dans la mer de Gaza, bien qu'il ait été annoncé que les pêcheurs de Gaza sont autorisés à naviguer à 9 miles nautiques au lieu de 6. Cela prouve que les forces israéliennes poursuivent leur politique de ciblage des pêcheurs dans leurs moyens de subsistance. Au cours de la période considérée, des canonnières israéliennes ont pourchassé des bateaux de pêche et ont ouvert le feu sur elles 14 fois; 8 d'entre eux dans le nord-ouest de Beit Lahia, 5 dans la zone ouest de Sudaniyah, à l'ouest de Jabalia dans le nord de la bande de Gaza et un dans la ville de Gaza. En conséquence, 5 pêcheurs, dont un enfant, ont été arrêtés mais relâchés plus tard pendant que leur bateau était confisqué.

Dans le cadre du ciblage de la zone frontalière, le PCHR a surveillé les forces israéliennes tirant 10 obus et ouvrant le feu le long de la barrière frontalière entre la bande de Gaza et Israël. Les forces israéliennes ont mené un incident dans le nord de la bande de Gaza, deux incidents dans la ville de Gaza, cinq incidents dans le centre de la bande de Gaza et deux incidents à Khan Yunis.

Infos Gaza 895 bis

Malgré la réconciliation, l'AP continue de punir le personnel universitaire de Gaza

mardi 21 novembre 2017 / 6h:17



Des employés de l'AP manifestent à Gaza contre les réductions de salaire drastiques imposées par l'AP - Photo: Mohammad Asad, MEMO, dossier inShare

Enregistrer

Anna Majavu – Des centaines de membres du personnel de l'enseignement supérieur de la bande de Gaza vont faire grève cette semaine après avoir enduré huit mois de réductions salariales drastiques et de menaces de retraites anticipées de la part de l'Autorité palestinienne.

Les quelque 831 membres du personnel académique et administratif de Gaza vont faire grève parce que l'Autorité palestinienne leur a supprimé la plus grande partie de leur traitement il y a huit mois, et ne leur a laissé que 20 à 25% de leur ancien salaire pour survivre.

Le personnel du tertiaire palestinien a décidé de demander aux universités qui les emploient de payer 25% de leurs salaires jusqu'à ce que l'Autorité Palestinienne rétablisse leurs salaires à leur niveau normal.

Les problèmes des employés de l'enseignement supérieur ont commencé en avril de cette année, lorsque l'Autorité palestinienne a unilatéralement réduit les salaires de tout le personnel travaillant dans les universités et autres institutions d'enseignement supérieur, en les laissant quasiment sans salaire. Tous les mois, depuis huit mois maintenant, le personnel a eu la désagréable surprise de voir la même chose se reproduire.

Malgré cela, le personnel a continué à se présenter au travail tous les jours et à faire son travail comme d'habitude.

Comme les médias palestiniens locaux l'ont rapporté, la situation a encore empiré en août de cette année lorsque le président palestinien Mahmoud Abbas a décidé que les 831 membres du personnel de l'enseignement supérieur seraient forcés de prendre leur retraite anticipée ainsi que d'autres fonctionnaires de Gaza. Ceci en dépit du fait que la plus grande partie du personnel académique a moins de 50 ans et n'a jamais exprimé le désir de prendre sa retraite!

LIRE ÉGALEMENT : Analyse : Gaza s'enfonce dans une crise politique et humanitaire

Il n'a été donné aucune explication valable au personnel pour justifier cette décision inique et c'est seulement en lisant le journal Ma'an News que les employés ont compris que la décision était sans doute motivée par la haine du parti au pouvoir, l'Autorité palestinienne (Fatah), pour le Hamas, du fait que le porte-parole de l'Autorité Palestinienne, Yousif al-Mahmoud, avait déclaré qu'il s'agissait d'une mesure temporaire destinée à faire pression sur le Hamas pour le forcer à transférer le contrôle de la petite enclave côtière à l'AP.

Les universitaires ont ensuite écrit au président de la Commission européenne, Jan Jonker, pour protester contre cette mesure inique, ce qui semble avoir eu un certain effet car le 26 août 2017, les universitaires palestiniens ont été soudainement informés qu'ils seraient « réengagés ».

Cependant, cela a été assorti d'une condition bizarre – ils seront « réembauchés » mais ne recevront plus de salaire du tout – ils recevront seulement une somme équivalente à la pension mensuelle de retraite, ce qui représente moins de 25% de leur salaire actuel.

Tout le personnel universitaire de Gaza est donc forcé de prendre une retraite anticipée, mais en continuant à travailler... pour un quart de son ancien salaire !

Toutes les mesures prises contre les fonctionnaires basés dans la bande de Gaza sont une forme de punition collective fondée sur l'exclusion d'une composante particulière du peuple palestinien. Elles ont d'ailleurs été vivement condamnées par les principales organisations palestiniennes de défense des droits humains.

Il est particulièrement révoltant de priver les jeunes de leur droit inaliénable à l'éducation. Les soutiens du personnel de l'enseignement supérieur de Gaza estiment que cet éducide, cette opération de destruction de l'éducation, doit être analysée dans le contexte de l'occupation et de la colonisation brutales de la Palestine par le régime israélien, et du siège israélien barbare de Gaza qui interdit notamment l'importation des biens de première nécessité et l'exportation de tous les produits palestiniens, impose de sévères restrictions sur les matériaux de construction et le gaz domestique, et empêche chaque mois des centaines de Palestiniens gravement malades d'aller se faire soigner dans les hôpitaux d'Israël ou de Cisjordanie où leurs médecins les envoient, selon le Comité palestinien pour les droits de l'homme basé à Gaza.

Une <u>pétition</u>, qui sera diffusée et signée en ligne et sur papier et qui sera envoyée aux ambassades et consulats palestiniens du monde entier, appelle le premier ministre palestinien Rami Hamdallah et le ministre de l'Education, Sabri Saidam, à cesser de punir le personnel des universités palestiniennes à Gaza, à cesser de le menacer de retraite anticipée, à

recommencer immédiatement à payer ses salaires dans leur totalité, et à lui rembourser les sommes qui ont été retenues sur ses salaires depuis avril 2017.

LIRE ÉGALEMENT : L'Autorité de Ramallah ampute gravement les salaires de ses employés dans Gaza

En signant la pétition, les gens espèrent sincèrement inciter l'AP à mettre fin à ses mesures punitives contre la bande de Gaza en général et contre les secteurs de l'éducation et de la santé en particulier, car ces mesures affectent les civils et mettent leur vie en danger. Elles constituent une violation de toutes les normes et conventions internationales qui imposent aux gouvernements de respecter la dignité humaine. Les Palestiniens de Gaza souffrent déjà suffisamment de la brutale domination israélienne qui dure depuis 69 ans, et du siège actuel de Gaza.

Malgré l'euphorie qu'il a suscité, l'accord de réconciliation signé il y a deux mois, suite à la décision du Hamas de dissoudre le Comité administratif qui servait d'excuse à l'Autorité Palestinienne dirigée par le Fatah pour prendre des mesures punitives contre les résidents de Gaza, n'a entraîné aucun changement dans la vie des Gazaouis! L'AP n'est pas revenue sur ces mesures punitives. Une pétition a été lancée pour la pousser à le faire de toute urgence.

* Anna Majavu est militante de la solidarité avec la Palestine et actuellement doctorante en journalisme à l'Université d'Auckland, Aotearoa / Nouvelle-Zélande

15 novembre 2017 – The Palestine Chronicle –